



## Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)

L'université permet aux étudiant-e-s de valider leurs compétences en langues en passant le CLES, une certification nationale accréditée par le Ministère de l'éducation nationale. Deux niveaux de certification sont proposés :

- CLES 1 = niveau B1
- CLES 2 = niveau B2

Destiné aux étudiant-e-s non spécialistes en langue, le CLES n'a pas de durée de validité.

Complète et fiable, cette certification multilingue est un **passport pour la mobilité**.

Les sessions sont destinées en priorité aux étudiants inscrits :

- Aux étudiant-e-s en Master
- Aux étudiant-e-s en Licence 3
- Aux étudiant-e-s en Licence 1 et en Licence 2 **sur conseil de l'enseignant de l'enseignement en langues**

Contact

Centre de langues

cles@univ-rennes2.fr

Secrétariat LANSAD. bât. L,  
bureau L273,  
campus Villejean (Rennes)

[02 99 14 17 27](tel:0299141727)

[02 99 14 17 26](tel:0299141726)

À voir aussi

[Site national du CLES](#)